

Le chanvre est une culture de printemps, très bonne tête de rotation. Il est un bon précédent du blé car il libère le sol rapidement. Les semences doivent être certifiées. Il nécessite peu de travail entre le semis et la récolte.





FERTILISATION



de sol, compenser les exportations (50 U/ha)

Potasse: culture

exigeante, compenser les exportations (150 U/ha)

Azote: 13-15 U/t de matière sèche produite

PHYTOSANITAIRES

Pas de protection phytosanitaire nécessaire. Variétés rustiques résistantes aux quelques maladies et ravageurs. Surveillance des parcelles quand même recommandée.

BESOIN EN EAU

Besoin en eau de 30 à 40 mm/tMS

Irrigation normalement non nécessaire dans la moitié nord de la France.

CONDITIONS DE CULTURE

Sol: sol profond et frais, éviter des sols acides ou hydromorphes

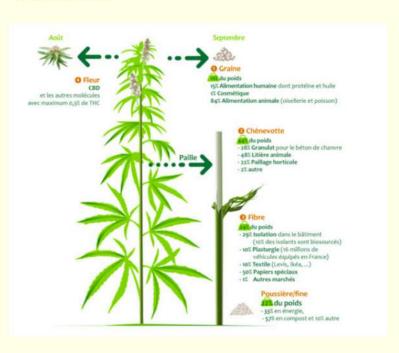
Préparation du sol : travail profond (25 cm), labour d'hiver sur terres lourdes, de printemps sur terres légères

Semis: de début avril à début mai dans un sol ressuyé et suffisamment réchauffé (aux alentours de 12°C à 3 cm de profondeur), au semoir à céréales.

LE CHANVRE



DÉBOUCHÉS



RÉCOLTE

- Période : Mi août à octobre
- Indicateurs : Fin de la floraison à la sénescence des feuilles
- Chantier: Récolte en deux chantiers si pas de machine spécialisée. D'abord récolte du chenevis (graine) à la moissonneuse batteuse puis fauche de la paille. Il est ensuite nécessaire de faner, andainer et presser la paille.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Rendement :

Chenevis/graines: 1 t/ha

Fibre : 6 t/ha

• Produit brut :

Chenevis: 1200 €/ha

Fibre : 660 €/ha

• Marge brute :

1015 €/ha

• Aide couplée : 112 €/ha

POINTS SENSIBLES:



- Récolte difficile
- Transport difficile car faible densité (fibres)

POINTS FORTS:

- Réduction d'utilisation d'intrants : pouvoir étouffant, décompaction du sol
- Aides de production (PAC)
- Marge brute importante
- Pas de conditions de culture particulières, semis et entretien facile

RECOMMANDATIONS POUR UNE BONNE PRATIQUE



- Calculer l'apport de P et K au plus près des besoins
- Eviter la moutarde avant l'implantation du chanvre car cela peut entrainer une baisse de rendement
- L'achat de semences de variétés autorisées est obligatoire, pas de production de semence à la ferme.

SOURCES

- Terre Inovia : guide technique chanvre
- https://gironde.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/100_Inst-Gironde/Documents/pdf_diversifier_votre_activite/Chanvre_juin2021.pdf
- https://www.interchanvre.org/la_culture